

La variole du singe

La variole du singe est une maladie virale causée par l'orthopoxvirus simien, qui pénètre dans l'organisme par une lésion cutanée (même si elle est minuscule au point d'être invisible), les voies respiratoires, les yeux, le nez ou la bouche.

Le 9 janvier 2023, la Colombie-Britannique a déclaré une éclosion pour l'année 2022.

Les contacts étroits et les personnes particulièrement vulnérables peuvent encore se faire [vacciner](#).

Comment se transmet-elle?

La variole du singe se transmet des animaux aux êtres humains, de personne à personne ou lorsqu'on touche un objet utilisé par une personne atteinte.

Elle se communique par contact étroit et personnel, souvent par contact cutané comme dans les cas suivants :

- contact direct avec les plaies ou les cloques de la personne atteinte;
- contact avec des articles utilisés par la personne atteinte (literie, serviettes, etc.);
- aspiration de gouttelettes expirées par la personne atteinte lors d'un face-à-face rapproché avec elle.

En 2022, la plupart des cas ont été causés par des relations sexuelles intimes.

Symptômes

Les symptômes peuvent durer de deux à quatre semaines et comportent deux étapes.

Première phase

Les symptômes sont alors les suivants :

- Fièvre
- Frissons
- Violent mal de tête
- Enflure des ganglions lymphatiques
- Maux de dos
- Courbatures
- Fatigue ou épuisement

Symptômes moins fréquents : mal de gorge, toux, nausées, vomissements, diarrhée

Deuxième phase

D'ordinaire, elle apparaît de un à cinq jours après la première phase et prend parfois la forme d'une éruption cutanée, qui peut se développer sur toute partie du corps, notamment les mains, les pieds, les jambes, les bras, le visage ou les organes génitaux.

Ces plaies, qui durent normalement deux ou trois semaines, sont au début des boutons qui se transforment peu à peu en petites cloques remplies d'un liquide, qui finissent par se cicatriser et tomber.

Si vous êtes exposé à la variole du singe

Si vous êtes entré en contact avec une personne atteinte ou probablement atteinte de la variole du singe, veuillez vérifier si vous en présentez les symptômes, qui peuvent se manifester de cinq jours à trois semaines après l'exposition.

Le service de santé publique essaie de joindre les contacts de personnes atteintes. Communiquez avec le [bureau de la santé publique de votre région régionale de la santé](#) si vous croyez avoir été exposé mais que le service ne vous a pas encore contacté.

Ce service ne recourt pas à des messages téléphoniques préenregistrés ou automatiques pour aviser les citoyens d'infections par la variole du singe ou toute autre maladie contagieuse ou d'expositions à ces infections.

Si vous tombez malade

Si vous tombez malade après être entré en contact avec une personne atteinte ou probablement atteinte de la variole du singe :

- Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé pour vous faire tester. Dites-lui que vous êtes entré en contact avec une personne atteinte ou probablement atteinte.
- Trouvez une clinique à SmartSexResource.com.

D'ici à ce que vous consultiez votre fournisseur de soins de santé, prenez les précautions suivantes :

- Éviter les contacts étroits ou sexuels
- Éviter de partager des serviettes, des vêtements, des draps ou d'autres articles que vous avez touchés
- Appliquer sur vos plaies ou vos cloques un linge ou un pansement qui les recouvrent entièrement ou presque
- Porter un masque à proximité d'autrui
- Afin de ne pas transmettre la maladie à vos animaux domestiques, demander à un ami ou à membre de votre famille de s'occuper d'eux

- Jeter les masques, les pansements ou tout autre article contaminé dans un sac à ordures de qualité et l'enfermer dans un récipient à l'épreuve des animaux sauvages (les rongeurs surtout)

Il est particulièrement important d'éviter tout contact étroit avec les personnes pouvant présenter des symptômes plus graves : femmes enceintes, enfants, personnes au système immunitaire affaibli, etc.

Si vous êtes atteint, un représentant du service de santé publique communiquera avec vous pour vous expliquer les prochaines démarches à suivre.

Si le résultat de votre test de dépistage est positif

Si vous manifestez l'un des symptômes suivants, consultez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au centre de soins primaires urgents ou au service des urgences le plus proche :

- Apparition d'un mal de gorge ou d'une douleur rectale, ou aggravation de ces maux
- Fièvre ou frissons intenses
- Essoufflement ou douleurs thoraciques
- Apparition de cloques sur plusieurs parties du corps

Options de traitement

Étant donné que la variole du singe est généralement une affection bénigne, la plupart des gens s'en remettent en quelques semaines. Les patients manifestant des symptômes graves peuvent toutefois avoir besoin de prendre des médicaments qui atténueront leur douleur ou traiteront leurs infections cutanées. Dans de rares cas, certaines personnes devront se faire hospitaliser.

Vaccination contre la variole du singe

Imvamune est le vaccin qu'on administre au Canada pour prévenir cette maladie. Il aide l'organisme à renforcer l'immunité sans que le patient n'éprouve d'effets secondaires très désagréables.

On peut l'administrer à deux moments différents :

Avant l'exposition

On administre ce vaccin avant l'exposition afin de réduire le risque d'infection. C'est ce qu'on appelle la prophylaxie préexposition.

Après l'exposition, mais avant l'apparition de symptômes

On administre ce vaccin après l'exposition afin de prévenir l'apparition de symptômes graves. C'est ce qu'on appelle la prophylaxie post-exposition.

Pour en savoir plus sur l'admissibilité au vaccin et la prise de rendez-vous, consultez les sites suivants

- [Fraser Health](#)
- [Vancouver Coastal Health](#)
- [Island Health](#)
- [Interior Health](#)
- [Northern Health](#)

Aucun vaccin n'est efficace à 100 %. Si vous manifestez des symptômes malgré la vaccination, suivez les mesures proposées sous la rubrique « **Si vous tombez malade** » pour vous protéger et protéger les autres.

Ressources utiles

Pour suivre l'évolution de la situation en Colombie-Britannique, consultez la [fiche créée par le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique](#).

Pour suivre l'évolution de la situation au Canada, consultez la page [Mpox \(variole simienne\) de l'Agence de la santé publique du Canada](#).

Pour connaître les [recommandations que le Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique fait aux personnes bispirituelles, gaies, bisexuelles, transgenres ou queers](#), consultez ce site.

Pour tout autre renseignement sur la variole du singe, consultez les sites suivants :

- [Mpox \(Monkeypox\) Vaccine du Centre de contrôle des maladies de la Colombie-Britannique](#) (PDF de 289 ko)
- [Frequently Asked Questions - Mpox de la Régie de la santé des Premières Nations](#) (PDF de 83 ko)
- [Mpox \(Variole simienne\) : Conseils à l'intention des voyageurs du Gouvernement du Canada](#)
- [Mpox \(Monkeypox\) de Vancouver Coastal Health](#)

Dernière mise à jour : le 1^{er} juin 2023

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez https://www.healthlinkbc.ca/sites/default/files/documents/Index_French_2.pdf ou votre service de santé publique local. Pour les demandes de renseignements et de conseils sur la santé en C.-B. qui ne constituent pas une urgence, visitez www.HealthLinkBC.ca ou composez le **8-1-1** (sans frais). Les personnes sourdes et malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le **7-1-1**. Des services de traduction sont disponibles sur demande dans plus de 130 langues.